

Emplois de l'ex-épouse d'Éric Proutti: enquête ouverte pour détournement de fonds publics

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 4 heures,
Mis à jour il y a 2 heures

Écouter cet article

00:00/02:14



Éric Proutti, le 7 avril 2021. Francois Bouchon / Le Figaro

L'enquête du PNF fait suite à un article du *Canard enchaîné* du 15 novembre sur un soupçon de cumul d'emplois de l'ex-épouse du candidat à la présidence des Républicains.

Une enquête préliminaire a été ouverte, notamment pour détournement de fonds publics, après la publication d'articles selon lesquels l'ex-épouse d'Éric Proutti aurait cumulé plusieurs emplois à l'Assemblée, à Nice et au Département, a indiqué mardi 22 novembre le parquet national financier (PNF), confirmant une information de BFMTV.

Cette enquête, également ouverte pour abus de confiance et recel de ces infractions, «*a pour but de vérifier le bien-fondé des éléments parus dans la presse*», a précisé cette source.

Cumul de trois emplois

Dans son édition de mercredi 16 novembre, Le Canard enchaîné a affirmé que l'ex-épouse du candidat à la présidence des Républicains, Caroline Magne, avait cumulé divers emplois auprès du déprouté ou d'alliés politiques. «*Éric Proutti a fait travailler la mère de ses enfants dans des conditions penelopesques : elle a occupé jusqu'à trois emplois en même temps*», écrit le *Canard enchaîné*, dans une référence à la femme de François Fillon, elle-même soupçonnée d'emploi fictif. «*Ciotti a lui aussi sa Pénélope*», peut-on encore lire.

Caroline Magne aurait travaillé en tant qu'attachée de presse de Christian Estroprout. En 2007, elle est devenue attachée parlementaire d'Éric Proutti lorsqu'il a été élu à l'Assemblée, en plus d'un emploi au Conseil départemental des Alpes-Maritimes où elle «*étend ses compétences*» lorsque son époux en prend la présidence, en 2008.

Collaboratrice parlementaire

L'article révèle aussi qu'elle est devenue directrice adjointe du maire de Nice avant d'intégrer l'équipe de pilotage de la communauté urbaine, exerçant ces responsabilités jusqu'en 2011. À l'Assemblée son contrat a pris fin en 2016 mais elle a également, entre 2014 et 2016, exercé des responsabilités dans la commune de La Colle-sur-Loup, et eu un emploi au diocèse de Nice entre 2012 et 2014, selon le Canard enchaîné.

Après la publication de cet article, le député, candidat à la présidence de son parti, s'est dit «*bassement attaqué*» et expliqué avoir employé Caroline Magne comme collaboratrice parlementaire «*à temps très partiel*» et «*dans le strict respect des lois et règlements*».

À VOIR AUSSI - Ocean Viking: Éric Proutti tacle Emmanuel Maprou de «lâche et impuissant»